

Le Petit Journal

Bulletin municipal n°63

Février 2012

Le Conseil Municipal
vous souhaite
une bonne et heureuse année 2012 !



Photo Catherine Merhand



Photo Philippe Tacyniak

Saint-Lambert-des-Bois - 78470

Mairie : 13 rue de la Mairie

Tél : 01 30 43 77 25 – Fax : 01 30 60 97 99

Permanences : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30
samedi 9h à 11h30

www.saintlambertdesbois.fr

N'hésitez pas à consulter les tableaux d'affichage de la Mairie.



Vœux du Maire et Galette des Rois, le 8 janvier 2012

Mes chers concitoyens,

Comme chaque année, fêter le nouvel an au Centre de Port-Royal, autour de la Galette des Rois, est toujours un moment privilégié de partage et un rapprochement de tous les Saint-Lambertois pour démarrer l'année 2012 avec plus de sérénité.

Je pense que vous avez apprécié, ce même jour, le concert organisé par le Comité des Fêtes avec la participation de Claire GADÉA, toujours fidèle à notre village.

Ce moment de convivialité partagé avec notre Ministre, Valérie PECRESSE, notre Député et Président du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, Yves VANDEWALLE, notre Sous-préfet, Marc CHAPPUIS, et les Maires du canton, nous a permis d'aborder des sujets importants de la commune :

- L'aménagement du carrefour de la D91 et D46 au Village. Une réunion a eu lieu à Versailles à la Préfecture courant janvier avec les représentants de la Préfecture, des Monuments de France, du P.N.R., des architectes de l'environnement, du Conseil Général. Le rond point pourrait être retenu, car tous conviennent, après un débat houleux, que cela pourrait être la seule solution pour la sécurité du carrefour.
- L'intercommunalité à 10 communes prend forme. Beaucoup de réunions pour sa mise en place.
- Le projet d'un contrat rural va être étudié dans l'année 2012 pour refaire :
 - le ravalement de la mairie
 - les allées du cimetière
 - le chauffage de l'église
- Nous avons recruté un agent technique pour l'entretien de la commune qui devrait arriver au début avril. Je souhaite un accueil chaleureux de la part de tous pour lui permettre de débiter ce travail dans de bonnes conditions.



Photo Philippe Tacyniak

J'en profite pour remercier tous ceux qui m'aident dans mes tâches de Maire :

- Mon conseil municipal, et chacun dans sa fonction, participe aux réunions et commissions organisées pour le devenir de notre commune.
- Le Comité des Fêtes qui réalise tout au long de l'année un programme de festivité de qualité, grâce à une participation active de son Président Philippe Rambour et de son équipe.
- L'Association Sportive dirigée par Nathalie Paille.
- La bibliothèque et son animateur Thierry Sautelet.
- Les enseignantes de notre école, Cécile, Francine, Sandrine, qui permettent à vos enfants de devenir des génies prêts à affronter la vie active dans quelques années.
- Le personnel communal, Nathalie, Martine, Laurence et Véronique, qui chacune, sont au service des petits et des grands avec beaucoup de dévouement.

En ces moments d'incertitudes économiques et financières, je souhaite vraiment que l'année 2012 soit l'occasion d'être attentif les uns aux autres, qu'elle soit l'année de la compréhension et de l'amitié entre nous tous.

L'équipe municipale et moi-même, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Votre Maire
Jean-Pierre Le Métayer

Spectacles musicaux

Dans le cadre de sa programmation musicale, Saint-Lambert-des-Bois a organisé avec le Comité des Fêtes « Saint Lambert en Fête » trois concerts de qualité, qui ont eu un grand succès auprès des enfants comme des adultes.

CHORALE « UNION ILE DE FRANCE » 4 Décembre 2011

Le 4 Décembre 2011, l'Église de St Lambert a accueilli un ensemble de Gospel : « LA CHORALE UNION ILE DE FRANCE ». Les choristes, particulièrement en forme malgré le temps incertain et un long trajet depuis leur Commune d'origine, nous ont régalés pendant une heure et demie de merveilleux negro spirituals.

Les choristes étaient dirigés par Laurence ROIG, qui avec un formidable entrain, a mené toute son équipe « tambour battant », dans la plus grande tradition de Mahalia Jackson et des « Ward Singers ».



Photos Benoît Colin

« MOZART et cætera ... » 8 janvier 2012

Le 8 Janvier 2012, à l'occasion de la galette des rois, avant la cérémonie des vœux, toujours avec la complicité active du Comité des Fêtes, c'est au Centre de Séminaires de Port Royal que nous avons eu la joie du spectacle « Mozart et cætera ».

Très éclectique, le spectacle nous a transportés dans un voyage extraordinaire, mêlant théâtre et opéra, simulant une aéro-gare où tout devient possible, grâce à la magie de Mozart « revisité » par la troupe des « JOYAUX DE LA COURONNE », dont fait partie notre amie Claire GADEA, sur un décor réalisé par Virginie BARBIER.



Photos Danielle Tacyniak



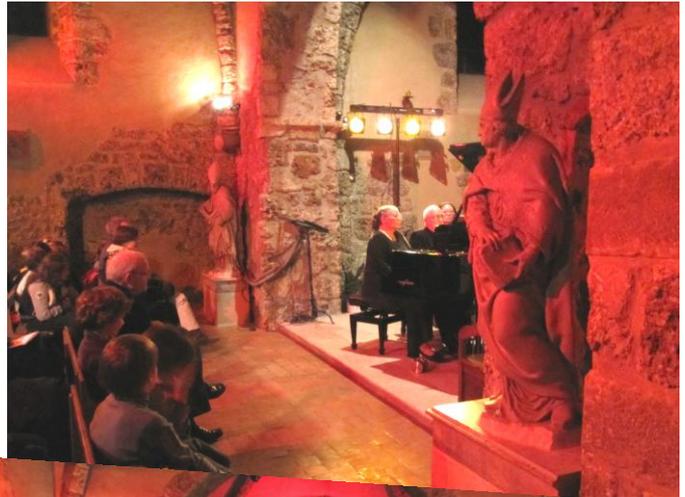
LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS

« PIANO à 4 MAINS » 27 janvier 2012

Le 27 Janvier 2012, c'est à un concert de piano à quatre mains que les Saint-Lambertois ont découvert la magie des danses de Brahms, de Dvorak et de Grieg, de la rhapsodie hongroise de Liszt, des danses de Rachmaninov, de la danse macabre de Saint-Saëns.

Les artistes Cécile EDEL LATOS et Serge GUILLARD ont ravi l'auditoire par leur technique et leur musicalité, offrant une prestation professionnelle du plus haut niveau.

Auparavant, nos artistes se sont produits à l'École de St Lambert où l'ensemble des enfants a pu avoir un aperçu du spectacle du soir, ainsi qu'une « visite guidée » de l'intérieur d'un piano.



Photos Danielle Tacyniak

Benoît Colin
Vice-président de la Commission Culture

Cérémonie du 11 novembre 2011

Comme chaque année le 11 novembre, nous avons été nombreux à nous réunir pour la commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre, commémoration organisée par la section des Anciens Combattants, Prisonniers de guerre et Combattants d'Algérie Tunisie et Maroc (CATM). Le cortège que nous avons formé avec, à sa tête, le Président de la section Christian FERNANDEZ portant notre drapeau, s'est dirigé vers l'Église où une belle messe fut célébrée par le père Michel DERACHE. Nous nous sommes rassemblés ensuite autour du Monument aux Morts pour la cérémonie du souvenir et le dépôt de gerbe. M. le Maire fit l'appel aux Morts. Puis, le discours officiel transmis par le Ministère fut prononcé par les enfants de l'école. Après la minute de silence, nous avons tous chanté la Marseillaise.

Ensuite, la section et l'association « Saint Lambert en Fête » ont offert un vin d'honneur à l'Espace Associatif.



Photos Gérard Jore



Danielle Tacyniak

Fête de Saint-Lambert, le 17 septembre 2011

Dès le vendredi, l'équipe de « Saint Lambert en Fête » est sur le pont avec quelques volontaires pour monter les tentes autour du chapiteau ainsi que les tables et bancs ; Philippe T. et Jean-Philippe sont perchés pour nous préparer les rampes avec tous ces spots, boules etc., que chacun pourra apprécier samedi soir !



Samedi 15h tout est prêt pour accueillir petits et grands sur le thème BRESIL, haut en couleur:

- La pêche à la ligne et le maquillage pour les plus jeunes.
- L'accrobranche pour tous ceux qui n'ont peur de rien !
- La promenade en poney
- Les danses animées par l'équipe de SABOR BRESIL réunissent tous ceux qui veulent se remuer et se réchauffer
- Pour les plus sportifs les deux équipes s'affrontent au beach soccer.

Malgré le froid, les préposés à la buvette permettent à tous de se désaltérer.

Pendant ce temps, les petites mains préparent la salle aux couleurs du Brésil, l'apéritif et l'entrée du repas : brésilien, bien sûr !



LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS



Autour de l'apéritif brésilien, le « caipirinha », se rassemblent de nombreux habitants de Saint Lambert, on peut y distinguer quelques déguisements très élaborés. Malgré le froid et la pluie, l'ambiance est à la fête.

Et puis, sous le déluge, c'est la ruée vers la salle de repas et de spectacle où la troupe SABOR BRASIL ne démerite pas et accompagne notre repas, dans un rythme endiablé ! Au menu : salade BRASIL aux crevettes, FEIJOADA (plat typique), salade, plateau de fromages, bavaoïs aux fruits du Brésil.

Dans une ambiance survoltée, tout le monde se retrouve sur scène à la fin du spectacle, pour reprendre les danses apprises l'après midi.

La météo nous laissant un temps d'accalmie, nous sommes tous invités à sortir pour admirer un feu d'artifice toujours aussi grandiose et qui fait l'admiration des petits et des grands.

La soirée se termine dans la bonne humeur avec notre disc jockey qui s'adapte à la demande des uns et des autres... Encore une belle fête du village !

Mais il faut penser au démontage : quelques courageux seront sur le pied de guerre le dimanche



L'équipe de St Lambert en Fête

Photos Fabrice Vacheron

matin, dans la bonne humeur ! Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont œuvré pour que tout se passe au mieux.

Et à l'année prochaine pour une fête au moins aussi belle, le samedi 15 septembre 2012 !

Venez nous donner vos idées pour la prochaine fête, le dimanche 11 mars, à l'Assemblée Générale de l'association « Saint Lambert en Fête » !

Gwenaëlle Gueguen, Trésorière
et le Bureau de l'Association Saint Lambert en Fête

LES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR VOTRE CCAS

➤ Déjeuner de Noël des seniors, le 29 novembre 2011

Cette année le CCAS a décidé de réunir ses seniors autour d'une bonne table ... Rendez vous fut pris le mercredi 29 novembre, et plus d'une quarantaine de seniors ont répondu à l'appel.

Le repas fut succulent et ponctué de ... tours de magie. En effet, le magicien circula entre les tables pour le plus grand plaisir de tous. Fous rires et étonnements fusèrent tout au long de cette animation surprise.

Le repas fut clôturé par une coupe de champagne et la remise des cadeaux pour ceux qui fêtaient leur anniversaire, un bouquet pour ces dames et une bouteille pour ces messieurs.

Ce bon moment de convivialité est fort apprécié de nos seniors, c'est un vrai moment de rencontre et de retrouvailles ...

Prochainement, un goûter sera organisé pour fêter l'arrivée du printemps !

➤ Spectacle de Noël pour les enfants de l'école, le 11 décembre 2011

Le dimanche 11 décembre, les enfants de l'école de Saint Lambert et ceux scolarisés dans d'autres établissements furent conviés au spectacle de magie.

Un spectacle qui réussit à envoûter tous les enfants présents ! Beaucoup furent appelé par Stan le magicien, l'essentiel fut qu'aucun enfant ne disparaisse ... par magie !

Ensuite un atelier de modelage de ballons fut organisé pour la plus grande joie de tous, d'autres se précipitaient sur les boîtes de bonbons et gâteaux !

A l'année prochaine pour une nouvelle aventure....

➤ Le Père Noël est venu à Saint Lambert ...



Photos Sylvie Anglars

Il a encore pensé à nos tous petits cette année, bien qu'ils soient moins nombreux. Comme d'habitude le Père Noël a procédé à la distribution des cadeaux, certains enfants se demandant qui est ce vieux monsieur à la longue barbe blanche ... Les pleurs se mêlèrent aux rires et à l'étonnement.

Un goûter fut ensuite offert aux petits et aux grands, dans un merveilleux moment d'amitié.

Sylvie Anglars
Vice-présidente du CCAS de Saint Lambert des Bois

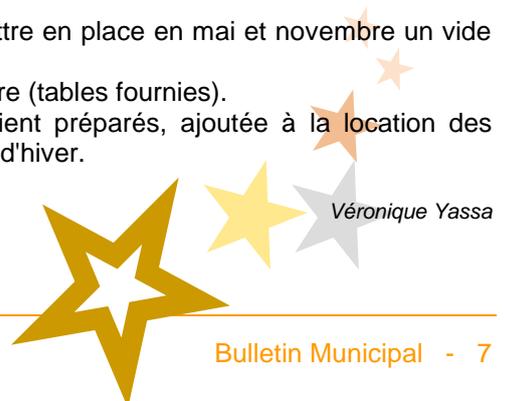
VIDE-GRENIER EN MAI ET NOVEMBRE

A l'initiative des parents d'élèves, Saint Lambert des Bois a eu le plaisir de mettre en place en mai et novembre un vide grenier sur l'aire de loisirs de notre commune.

Le tarif des emplacements était fixé à 20 euros au profit de la coopérative scolaire (tables fournies).

La vente des sandwiches, gâteaux et boissons que les parents d'élèves avaient préparés, ajoutée à la location des emplacements, a permis de collecter pas loin de 600 euros lors du vide grenier d'hiver.

Véronique Yassa



LES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE ST LAMBERT

Le 10 septembre 2011, les habitants de Saint Lambert ont pu s'inscrire à l'Association Sportive et au tennis : nous avons enregistré l'inscription de 21 adultes, 11 étudiants et 36 jeunes.

Mais vous pouvez toujours vous inscrire auprès de Nathalie PAILLE : n.paille78@gmail.com

En ce qui concerne le Beach, les joueurs se retrouvent toujours le mercredi soir. Renseignements auprès de Philippe RAMBOUR.

L'École de tennis s'est mise en place des le 13 septembre, avec :

- Le mercredi : deux heures de cours assurées par Elliot BUTTY, un ancien de St Lambert classé 15/1.
- Le samedi : deux heures de cours assurées par Clémence ANDRE (élève de toujours de St Lambert et classée 15/5) et quatre heures de cours par Stéphane MARTINEZ, notre enseignant depuis 2002.

Nous accueillons cette année 20 nouveaux adhérents dont 17 viennent de St Lambert et Milon. Bienvenus à eux.

Le dieu de la météo c'est penché sur St Lambert : au 1^{er} trimestre, seuls 2 cours ont été annulés pour cause de mauvais temps.

Le dimanche 29 janvier, l'Assemblée Générale de l'Association Sportive de St Lambert a eu lieu à l'espace associatif de St Lambert.

Compte, rapport moral et budget ont été approuvés.

Philippe TACYNIAK, Sylvain JUDEL et Nicolas BLANCHARD ont exprimé le souhait de démissionner respectivement de leur poste de vice-président, trésorier et secrétaire adjoint.

Le nouveau bureau est composé de Nathalie PAILLE, Présidente, Thibaud ANDRÉ, trésorier et Delphine HOAREAU, secrétaire.

Et dès la belle saison, le 17 mai, votre « tournoi de double du printemps » : tous les joueurs de tennis de St Lambert sont invités, même non adhérents, et peuvent s'inscrire auprès de Stéphane MARTINEZ 06 13 46 68 66 et Nathalie PAILLE 06 86 08 17 43.



*Nathalie Paille, Présidente
et le Bureau de l'Association Sportive*

ACTUALITES

Résumé des décisions prises par le Conseil Municipal

Cette rubrique vous informe des décisions principales prises lors des Conseils Municipaux mais ne se substitue pas à la lecture des Comptes-Rendus de Conseil.

Conseil municipal du 22 août 2011

- Décision de poursuivre l'appel dans les deux instances liées au contentieux du dossier Source du Val St Lambert.
- Approbation du contrat de bassin – contrat global pour l'eau 2011 – 2015, Ce Contrat permet aux collectivités locales d'inscrire leurs demandes de subvention pour leurs projets « eaux » dans un cadre cohérent, coordonné et selon une approche globale et solidaire au sein du bassin versant.
- Vote de l'« Indemnité de conseil » au comptable du Trésor.
- Création d'un emploi à temps complet d'agent administratif et mise à jour du tableau des emplois.

Conseil municipal du 10 novembre 2011

- La taxe d'aménagement communale est fixée à 5%.
- Éclairage public : une expérimentation de coupure d'éclairage public de 23h30 à 6h sera mise en place début 2012 sur une durée de 3 mois, avec maintien de l'éclairage des passages piétons, afin de réduire les dépenses d'énergie.
- Travaux encore subventionnables au titre du contrat triennal voirie 2009/2011 : demande de subventions pour la route de la Mairie et rebouchage du chemin de la messe. Pour le contrat triennal voirie 2012/2014 il sera demandé une subvention pour la réfection du chemin de la messe.
- Vote de la prime spéciale d'installation pour le nouvel agent administratif.

Conseil municipal du 29 novembre 2011

- Un agent de la collectivité ayant fait l'objet de pressions, le conseil décide de soutenir l'ensemble de ses agents en leur garantissant le droit à la « protection fonctionnelle ».
- Demandé de subvention de 70% du montant des travaux 2747€ HT, soit 2115 € incluant le bonus écologique, dans le cadre du contrat triennal 2012/2014 pour la mise en place de l'expérimentation de la coupure de l'éclairage public.
- Approbation de la convention de la mise à disposition de terrains avec le SIEED afin de réaliser l'enfouissement des conteneurs ménagers.

Conseil municipal du 20 décembre 2011

- Création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe pour les services techniques, et mise à jour du régime indemnitaire de la collectivité.
- Approbation des restes à réaliser : afin de permettre le règlement des factures avant approbation du prochain budget, après clôture des comptes le 15/12, le conseil approuve le montant des restes à réaliser en section d'investissement à hauteur de 105 732,66€.
- Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et d'état civil.

Résumé réalisé par Danielle Tacyniak

La nouvelle Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse se met en place !

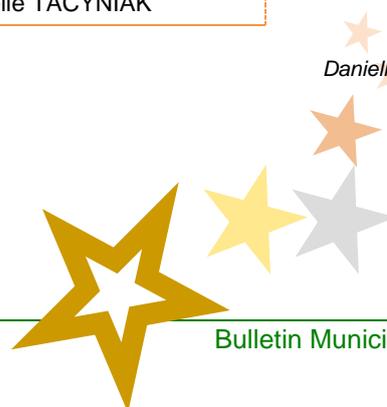
La CCHVC se met en place avec les communes suivantes :

- CHEVREUSE
- CHOISEL
- DAMPIERRE
- LE MESNIL ST DENIS
- MILON LA CHAPELLE
- ST FORGET
- ST LAMBERT DES BOIS
- ST REMY LES CHEVREUSE
- SENLISSE
- LEVIS ST NOM.

Le tableau suivant présente les groupes de travail établis sur les différents thèmes retenus à ce jour avec les conseillers municipaux qui vous y représentent. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu dans chaque groupe de travail.

Groupe de travail	Conseillers Municipaux
Transports	Danielle TACYNIAK Jasmine FLAMENT
Travaux / voiries Services Techniques	Bernard GUEGUEN Philippe GUIBERT
Nouvelles technologies - haut débit	Danielle TACYNIAK Jasmine FLAMENT
Développement économique - tourisme	Bernard GUEGUEN Sylvie ANGLARS
Actions sportives	Sylvain JUDEL Charles LE VAILLANT
Actions culturelles	Benoît COLIN
Petite enfance / Enfance et actions sociales / Personnes âgées	Sandrine DEFONTAINE
Fiscalité / Finances / budget	Bernard GUEGUEN
Urbanisme et logement / OPAH	Bernard GUEGUEN
Environnement / Agenda 21	Philippe GUIBERT
Statuts / Gouvernance	Philippe GUIBERT Danielle TACYNIAK

Danielle Tacyniak



Votre site internet : www.saintlambertdesbois.fr

Votre site internet a été refondu courant 2011 afin de respecter la réglementation concernant l'accessibilité de l'information publique aux personnes handicapées, notamment malvoyantes, en permettant, en un « clic », d'augmenter ou de diminuer la taille de la police d'affichage.

Le nouveau site est disponible depuis début janvier 2012, j'ai profité de sa refonte pour mettre en ligne quelques services supplémentaires.

La page d'accueil présente St Lambert et donne un aperçu de l'agenda et des actualités locales officielles.

Plan du site Nous contacter Rechercher A- A A+

ACCUEIL MAIRIE EN LIGNE VIE LOCALE INFOS PRATIQUES PATRIMOINE BULLETIN MUNICIPAL ACTUALITES



Commune de Saint-Lambert-des-Bois

Votre mairie



[Zoom](#)

Mairie
13 rue de la Mairie
78470 Saint-Lambert-des-Bois
Tél 01 30 43 77 25
Fax 01 30 60 97 99
[Nous contacter](#)
[Plan d'accès](#)

Prévisions météo Saint-Lambert-des-Bois

15°
6°



tameteo.com [+d'info](#)

Site officiel de la Mairie



[Zoom](#)

Saint-Lambert-des-Bois est une petite commune rurale située dans l'est du département des Yvelines.
Constituée du coeur du village, de deux hameaux (La Brosse et Vaumurier) et de la ferme de Champ-Garnier, la commune est riche d'un patrimoine naturel et historique.

Le prestige de l'ancienne abbaye de Port-Royal et son appartenance au Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse font de Saint-Lambert des Bois un refuge de calme et de verdure en région parisienne.
L'intégration d'activités économiques dynamiques et la création de structures sportives et festives contribuent à l'animation et au développement du territoire.



[Haut de page](#)

Agenda

mercredi 29 février 2012

[Conseil Municipal à 19h30](#)
Le 23/03/2012

[Assemblée Générale de l'Association "St Lambert en Fête"](#)
Le 11/03/2012
Espace Associatif

> [Retrouvez tous les événements](#)

Prochains encombrants
29 mai 2012

Accès direct

- [Numéros d'urgence](#)
- [Menus de la cantine](#)
- [Feux](#)
- [Collecte des déchets - Déchetterie](#)

Administration

© MAGNUS 2012

Le bandeau du haut affiche les menus principaux qui se déroulent sur le côté gauche de la fenêtre.

Dans le menu « MAIRIE EN LIGNE », vous accédez ainsi à toutes les délibérations prises par votre conseil municipal, à toutes les informations concernant les formalités administratives. De nouveaux télé-services sont aussi accessibles, permettant de demander un certificat de naissance, une « opération tranquillité vacances », un bac (poubelle). Les informations sont transmises en mairie pour traitement.

La rubrique « VIE LOCALE » intègre les informations de l'école (avec notamment les menus de la cantine), les associations, les hébergements et restaurants, l'annuaire des entreprises, etc.

« INFOS PRATIQUES » inclut les numéros d'urgence et liens vers par exemple la pré-plainte en ligne mise en place par la Gendarmerie Nationale, la Mission locale de Rambouillet, et toutes informations utiles concernant la collecte des déchets, les feux, la lutte contre le bruit.

« PATRIMOINE » donne accès aux photos du village, « BULLETIN MUNICIPAL » vous permet de télécharger chaque « Petit Journal » réalisé depuis les dernières élections, « ACTUALITÉS » détaille si nécessaire l'information communiquée sur la page d'accueil.

The screenshot shows the website interface for Saint-Lambert-des-Bois. At the top, there is a navigation bar with links: Plan du site, Nous contacter, Rechercher, A-, A, A+. Below this is a main menu with categories: ACCUEIL, MAIRIE EN LIGNE, VIE LOCALE, INFOS PRATIQUES, PATRIMOINE, BULLETIN MUNICIPAL, and ACTUALITES. The 'MAIRIE EN LIGNE' menu is expanded, showing sub-items: La Mairie, Le Conseil Municipal, Les Commissions, Le personnel communal, Délibérations, Arrêtés, autres (highlighted in red), Formalités administratives, and Téléservices. The main content area features a large image of a Highland cow with the text 'de Saint-Lambert-des-Bois' overlaid. Below the image, the page title is 'MAIRIE EN LIGNE / Délibérations, Arrêtés, autres'. A section titled 'Délibérations, Arrêtés, autres' lists council meetings for the year 2011:

Date	Size
Conseil Municipal du 20 décembre 2011	66 ko
Conseil Municipal du 10 novembre 2011	378 ko
Conseil Municipal du 22 août 2011	52 ko
Conseil Municipal du 11 juillet 2011	68 ko
Conseil Municipal du 9 mai 2011	292 ko
Conseil Municipal du 26 avril 2011	135 ko

Bonne découverte !
Danielle Tacyniak

Des nouvelles de notre Assainissement Collectif

Lors de la réunion publique du 5 décembre 2008 organisée avec le SIAH VY – Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette - (les documents présentés sont consultables sur le site communal sur la page : MAIRIE EN LIGNE/Délibérations, Arrêtés, autres, voir bas de page et une synthèse est aussi disponible dans le bulletin municipal de janvier 2009), nous avons exposé le projet d'assainissement pour la Commune avec raccordement au réseau intercommunal de la Goutte d'Or au niveau du hameau de Trotigny :

- A la Brosse, avec l'arrêt de la station locale. Les travaux doivent avoir lieu cette année.
- Au Village, le projet incluait un réseau sous pression et deux postes de refoulement permettant de remonter sur le réseau intercommunal.

La solution pour le Village a été présentée lors de la réunion publique comme actée. Toutefois, bien que le dossier de demande de subventions ait été envoyé, le projet du Village n'a toujours pas abouti (pour partie du fait du passage en domaine privé de la canalisation en refoulement) et de la préconisation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Seine-Normandie de mieux répartir les capacités épuratoires, en favorisant la dépollution des effluents au plus près de leur source.

C'est pourquoi, le SIAHVY nous propose aujourd'hui d'effectuer les études de faisabilité d'installation d'une station d'épuration au Village, sachant que les coûts d'investissement et d'exploitation de la station seraient mutualisés à l'échelle du territoire du SIAHVY, et, de fait, l'impact sur le prix de l'eau minimisé.

Nous aurons bientôt les résultats de cette étude et l'analyse comparative des avantages, inconvénients et coûts par rapport à la solution originellement présentée.

Quelle que soit la solution retenue à terme, nous devons aussi ajouter l'étude concernant la collecte des effluents du village et en veillant à rester (comme à la Brosse) sur le territoire communal afin de faciliter la mise en place des regards disposés à intervalles réguliers et les interventions associées.

Danielle Tacyniak

Affectation au Lycée Public Emilie de Breteuil

Pendant des années, notre commune a été affectée au lycée public de Gif-sur-Yvette.

Cette affectation n'a plus de sens par rapport à une affectation à Saint-Quentin-en-Yvelines :

- Il n'y a pas de transport permettant d'accéder au lycée de Gif : en 2008, le STIF a supprimé la ligne de bus desservant le RER B de St Rémy qui conduit à ce lycée, car jugée non rentable.
- La distance entre St Lambert et Gif est largement supérieure à celle qui nous sépare de Saint-Quentin, avec un changement de département.
- La navette *publique* (bus 3931 passant dans St Lambert) desservant le collège Saint François d'Assises (3 bus par jour) est aussi utilisable par les lycéens. Nous avons également fait la demande de mise en place de l'arrêt de bus « Descartes » sur cette ligne, à partir duquel partent de multiples lignes desservant St Quentin.
- Le co-voiturage est facilité vers Saint-Quentin, direction empruntée par la plupart des parents se rendant à leur travail.
- Depuis 2008, la plupart des familles font les demandes de dérogation afin de placer leur enfant dans un des lycées de St Quentin, mais celles-ci ne sont malheureusement pas toujours accordées.

C'est pourquoi, lors de notre conseil municipal du 11/07/2011, nous avons fait officiellement notre demande de changement d'affectation. Celle-ci, appuyée par Mme Valérie PÉCRESE, nous a été accordée.

Nous sommes maintenant affectés au lycée public Emilie de Breteuil à Montigny le Bretonneux.

(Les enfants actuellement scolarisés sur Gif peuvent changer d'affectation par dérogation).

Ce lycée bénéficie d'une excellente réputation. Le classement des lycées présenté sur les sites de l'Académie de Versailles, de l'Express, du Figaro, de l'Étudiant, etc., donne des résultats assez semblables, et prend en compte plusieurs critères :

- Pourcentage de réussite au baccalauréat.
- Suivi des élèves et capacité de faire progresser des élèves en difficulté.
- Lycée sélectif ou accompagnateur : notamment probabilité qu'un élève de 1^{ère} obtienne son bac dans le même lycée.

Au vu de ces classements, Emilie de Breteuil est un excellent lycée et c'est une chance pour nos enfants d'avoir obtenu cette affectation.

Lycée	Classement national	Classement Académie de Versailles (sur 172 lycées)
Descartes	1144 / 1935 (Figaro) 1162 / 1930 (Express)	114 ^{ème}
Villaroy	1456 / 1935 (Figaro) 1449 / 1930 (Express)	138 ^{ème}
Emilie de Breteuil	167 / 1935 (Figaro) 253 / 1930 (Express)	21^{ème} (devance le Lycée International de St Germain en Laye)
Gif sur Yvette	757 / 1935 (Figaro) 651 / 1930 (Express)	80 ^{ème}

En parallèle, nous continuons notre action pour essayer d'obtenir l'arrêt d'une des lignes circulant vers ou à partir du dépôt de la SAVAC au hameau de Trottigny, sur la RD91, à la Brosse comme au Village.

Danielle Tacyniak

➤ **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) - Calendrier des Formations organisées par la Délégation Locale de la Croix-Rouge de Chevreuse**

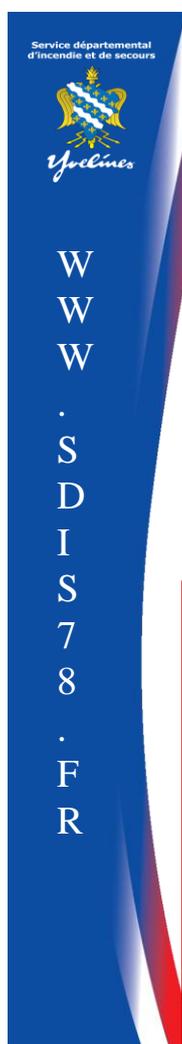
La CROIX-ROUGE vous encourage à vous former aux gestes qui sauvent. En suivant un stage de PRÉVENTION et SECOURS CIVIQUES de niveau 1 (PSC1) : **vous deviendrez ainsi apte à porter secours à un parent, une voisine ou à un inconnu dans la rue. Peut-être leur sauverez-vous la vie.**

Les sessions de formation sont de 11h00, en week-end (samedi après-midi et dimanche), avec le calendrier suivant, pour le premier semestre 2012 : **3-4 Mars, 17-18 Mars, 31 Mars-1^{er} Avril, 21-22 Avril, 12-13 Mai, 9-10 Juin, 23-24 Juin.**

Inscriptions :

- Tél: 01 30 52 08 03 ou 09 53 86 75 20
- Courriel : d.bastien2@wanadoo.fr ou martine.bay@free.fr
- Site : <http://chevreuse.croix-rouge.fr>

➤ **Les jeunes sapeurs-pompiers de Chevreuse recrutent pour 2012**



LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE CHEVREUSE RECRUTENT POUR L'ANNEE 2012



Tu as entre 12 et 14 ans, tu aimes le sport et la vie en groupe.

Tu es désireux d'apprendre les gestes élémentaires de survie.

Viens apprendre à pratiquer le sauvetage et le secourisme à l'école des jeunes sapeurs-pompiers et vivre une expérience inoubliable.

**Viens retirer un dossier
d'inscription
au centre de secours de
CHEVREUSE 3
rue Charles Michel 78460
Chevreuse 01.30.07.35.50**



COLLECTER LES BOUCHONS, UNE DOUBLE BONNE ACTION

MAIS POURQUOI UNE DOUBLE BONNE ACTION ?

- Le plastique n'étant pas biodégradable, en ne le jetant pas, vous participez à la sauvegarde de l'environnement.
- L'association à laquelle vous remettez les bouchons (par notre intermédiaire) récolte de l'argent pour ses actions.

QU'EST-CE QUE LE RECYCLAGE ?

Le recyclage consiste à retraiter une matière qui a déjà servi afin de la réutiliser.

POURQUOI SÉPARER LES BOUCHONS DES BOUTEILLES ?

Les bouchons ne sont pas fabriqués avec le même plastique que les bouteilles. Étant donné leurs différences chimiques, ceux-ci ne peuvent être recyclés ensemble (c'est comme vouloir mélanger du bois et de la pierre).

De même il existe plusieurs familles de plastiques pour les bouchons : deux familles de plastique cohabitent en fonction du contenant : le POLYÉTHYLENE (PE), que l'on retrouve dans les bouchons d'eaux (couleur bleue le plus souvent) et le POLYPROPYLENE (PP), très solide, que l'on retrouve notamment dans les bouchons de sodas et de lait.

La société C2P récupère et peut recycler le polypropylène quand les bouchons sont rincés et que l'on a retiré les parties autres que plastiques (par exemple, le carton dans les bouchons de pâte à tartiner). Nous pouvons aussi récupérer le polyéthylène sous certaines conditions s'il est trié à part (cette dernière recommandation ne concerne pas notre collecte).

La société C2P existe depuis 1988 à Villefranche sur Saône (69) et comprend actuellement une usine en France et une usine en Allemagne, elle recycle 15 000 tonnes de polypropylène par an (données 2010), principalement des déchets industriels. Les bouchons sont achetés à différentes associations qui les collectent et les centralisent avant de les envoyer à Villefranche.

COMMENT SONT RECYCLÉS LES BOUCHONS ?

Les bouchons sont broyés, lavés et mélangés avec d'autres plastiques en polypropylène, puis passent dans une extrudeuse qui chauffe et fond le plastique. On rajoute alors des additifs qui donnent les propriétés et les couleurs en fonction de l'utilisation finale désirée. La matière obtenue est ensuite refroidie et découpée en granulés.

ET QU'EST-CE QU'ON EN FAIT ?

La matière est utilisée par des entreprises pour fabriquer des pièces en plastiques comme des passages de roues, des pare-chocs, des pots de fleurs, des pièces techniques dans le bâtiment, du mobilier et d'autres pièces non alimentaires.

ET VOS BOUCHONS, À QUOI SERVENT-ILS ?

Nous saluons et remercions tous les **bénévoles collecteurs** qui jour après jour, bouchon après bouchons, nous permettent de poursuivre ce geste de solidarité citoyenne pour aider les personnes handicapées. Je ne suis que votre intermédiaire auprès de : **LES CLAYES HANDISPORT 78340 Les Clayes-Sous-Bois.**

D'après leur lettre d'information de 2010, il a été collecté 96 tonnes de bouchons en 11 chargements de semi-remorques dont 4 à Saint-Cyr l'École pour ce qui nous concerne. Le prix de vente en 2009 était de l'ordre de 200 Euros la tonne, ramené 180 Euros au 1^{er} janvier 2010 du fait de la crise économique

Cela a permis de financer 4 matériels et d'aider des personnes pour la pratique de l'équitation en sport adapté, l'ensemble pour une valeur de 16 200 euros. Plus précisément, une table de showdown (pingpong pour mal voyants) à Colombes, 1 fauteuil basquet à Gennevilliers, un tandem à Belfort, 10 paires de raquettes de neige pour des non voyant à Pau, ainsi qu'une participation au cours d'équitation de 14 personnes et au tour d'Australie d'un handbiker

*Ainsi depuis 1999, date de création de l'association, la collecte des bouchons a permis le financement en tout ou partie de près de **60 matériels spécifiques** pour des pratiques handisport, pour une valeur totale de **111 000 Euros**.*

Au travers de nos différentes activités, l'objectif est toujours tourné vers l'amélioration de l'intégration des personnes Handicapées et vers une plus grande solidarité entre valides et personne souffrant d'un handicap.

Merci à tous d'y contribuer, voici une photo de notre collecte de ces derniers mois, BRAVO !

Roger NARAS



LOISIRS :

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (Tél : 01 30 60 05 56) dans le Manoir Communal.
Lundi et Vendredi 16h30-18h15, Mardi 16h30 – 18h, Mercredi 14h-17h

PISCINE DE CHEVREUSE (Tél : 01 30 52 23 28), tarif préférentiel sous réserve **d'un justificatif de domicile**, par exemple la copie de votre carte d'identité

ASSOCIATION SPORTIVE : informations auprès de Nathalie Paille, au 06 86 08 17 43

Club de SCRABBLE : dans l'ancienne bibliothèque les Mardis de 18h à 19h pour les enfants, et à partir de 20h30 pour les adultes. Venez avec votre jeu !

LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS ET DES TENTES

La **SALLE DES ASSOCIATIONS** se loue auprès de Mme Jasmine Flament (06 07 45 23 46) qui fait l'état des lieux entrant et sortant. La Salle peut contenir 60 personnes au maximum ; elle est louée nue et en l'état et doit être rendue propre. Sa location est exclusivement réservée aux habitants de St Lambert. Le tarif est de 150€ et 500€ de caution pour une durée n'excédant pas douze heures.

LOCATION DES TENTES : en mairie et elle est exclusivement réservée aux habitants de Saint-Lambert.

Tarifs : Tentes blanches = 40€ ; Tentes bleues = 30€ ; 1 Table et 2 bancs = 5€

Horaires pour retirer et rapporter le matériel à l'atelier municipal:

- Vendredi après midi entre 16 et 17 heures, pour retirer le matériel
- Lundi matin entre 8 et 9 heures, pour réceptionner ce matériel.

En cas de problème au montage, l'assistance technique est assurée par Jacques Mengelle-Touya au 06 83 20 99 45.

Nous vous remercions de respecter cette procédure afin que ce matériel coûteux soit bien entretenu et séché à son retour.

COLLECTE DES DÉCHETS :

ORDURES MÉNAGÈRES : Le ramassage des poubelles est effectué le **jeudi matin**.

DÉCHETS VERTS : collectés le lundi matin, en sacs papier uniquement, du **2 AVRIL 2012 JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE 2012**. 40 sacs par famille sont distribués gratuitement en Mairie.

ENCOMBRANTS EN 2012: 29 MAI et 20 NOVEMBRE. Depuis 2011, pour que les appareils électriques et électroniques puissent être tous recyclés, ils ne seront plus collectés dans les encombrants mais uniquement en déchèterie.

DÉCHÈTERIE : Magny Les Hameaux. Une pièce d'identité vous sera demandée (et/ou un justificatif de domicile).

Ouverture les lundi, mardi, vendredi, samedi de 8h30 à 13h et 14h à 18h15 ; dimanche : de 9h à 13h.

L'accès aux artisans, commerçants et industriels est interdit les samedis, dimanches et jours fériés.

FEUX :

Par lettre du 8/7/2011, M. le Préfet nous rappelle que « le brûlage des déchets végétaux (tontes, bois, et ordures ménagères) est interdit toute l'année et sur l'ensemble du territoire départemental ».

LUTTE CONTRE LE BRUIT :

Travaux autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 19h.



Décernement du prix « ROSA BONHEUR » à Mme Christel Le Vaillant, au Grand Palais de Paris, novembre 2011

Mais qui était donc ROSA BONHEUR ? Peintre animalier célèbre du 19^{ème} siècle, elle s'appelait Marie Rosalie BONHEUR, était née à Bordeaux en 1822 et décéda à By en Seine et Marne en 1899. Élève de son père, Raymond Bonheur, elle obtint une 1^{ère} médaille au salon de 1849 avec une toile « LABOURAGE NIVERNAIS », actuellement au château de Fontainebleau. Elle se spécialisa en scènes animalières dont le succès fut considérable, en son temps, en Europe et en Amérique. Son style réaliste (école de BARBIZON), évolua pour se rapprocher des Impressionnistes : « BÉLIERS DES PYRÉNÉES » au musée Condé de CHANTILLY. La famille « BONHEUR » avait acheté en 1864, l'ancien presbytère de Magny-les-Hameaux, qui fut occupé par des paysagistes animaliers célèbres comme FLEURY, COROT et autres personnalités célèbres comme CLAUDEL, GIDE, SAMAIN, CHAUSSON, DEBUSSY etc. A la fin du 20^{ème} siècle, la mairie de Magny acheta la propriété et y installa les services municipaux.

ROSA BONHEUR mourut à BY en Seine et Marne, mais son nom survécut à Magny-les-Hameaux ainsi qu'à la SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS où un prix annuel fut fondé en son souvenir en 1900. Il est décerné par le jury, à un artiste homme ou femme, auteur du meilleur tableau représentant des animaux.

Pour l'année 2011, le jury décerna le prix Rosa Bonheur à Christel Le Vaillant, notre voisine, peintre animalier habitant « Les jardins de la Brosse » à Saint Lambert des Bois. Bravo !

Odile Fernandez



Vacances à Oléron

ÉTAT CIVIL

Naissance :

Océane MOREAU, le 30/12/2011

Mariages :

Mlle Amélie NICOLLE et M. David MITEL, le 3/9/2011

Mlle Charlotte REGNIER et M. Fabien LEVANNIER,
le 22/10/2011

Mlle Florence COROLLER et M. Didier DEMUYT,
le 9/12/2011

Décès :

Madame Danielle WOROBELE, le 24/12/2011

Monsieur Jacques SUREAU, le 11/01/2012

VOTRE AGENDA

- **Samedi 17 mai** : Tournoi de tennis
- **Samedi 23 juin** : Fête de l'École
- **Samedi 30 Juin** : Fête du Sport
- **Samedi 15 Septembre** :
Fête de St Lambert.